



# Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

## A.U.P.P.S.V

### COMPTE RENDU

## Assemblée Générale du 24 Novembre 2018

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Rapport du Président
- 2) Rapports financiers
- 3) Renouvellement par tiers du C A
- 4) La gestion du port par le Conseil Départemental (CD) et sa Société Publique Locale (SPL)
  - Bilan Conseil Portuaire Juin 2018 (CP)
  - Bilan Comite Local des Usagers du Port Plaisance (CLUPP)
  - Bilan SPL
  - Bilan Conseil Portuaire Novembre 2018
- 5) Actions
- 6) Questions diverses

### POT DE L'AMITIE

#### 1) Rapport du président

##### Tenue de l'Assemblée Générale

- Cette année notre effectif est en diminution, 8 non renouvelants, 7 départs de St Vaast et 4 nouveaux adhérents
- Nous sommes donc 81 adhérents représentant 81 navires
- Pour que cette AG puisse se tenir valablement le quorum à atteindre doit être de 30% de l'effectif global de l'Association.
- 58 adhérents sont présents et représentés, le quorum de 25 est atteint.
- Cette assemblée peut donc avoir lieu et les décisions seront approuvées à la majorité simple des présents et représentés.

##### Remerciements

- Mr Olivier LEMAIGNEN, nouveau directeur exécutif de la SPL, s'est excusé de ne pouvoir assister à notre Assemblée Générale étant pris par ailleurs.

#### Compte rendu AG du 25 Novembre 2017

Aucune remarque n'étant formulée,

- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Adopté à l'unanimité

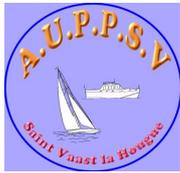
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## **Actions 2018**

Les actions majeures pour cette année écoulée :

- Mars 2018, réunion AUPPSV/Société Publique Locale (SPL)
- Avril 2018, réunion AUPPSV/SPL
- Avril 2018, réunion du Conseil Portuaire (CP)
- Avril 2018, réunion du Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP)
- Septembre 2018, réunions AUPPSV/SPL
- Novembre 2017, réunion du Conseil Portuaire (CP)
- Novembre 2017, assemblée générale AUPPSV

Le Président rappelle la composition du collège « Plaisancier » au Conseil Portuaire

|              |                  |              |                       |
|--------------|------------------|--------------|-----------------------|
| Titulaires : | Georges COURTAY  | Suppléants : | François TAILLE       |
|              | Lucien POIROT    |              | Arnaud RENARD-EWYNTER |
|              | Philippe LEMOULT |              | à nommer              |
|              | Jean RIBY        |              | Claude SANTERRE       |

Certaines de ces actions ont donné lieu à compte rendu que vous pouvez retrouver sur le site (accès protégé)

Après avoir entendu les rapports financiers et procédé au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, la gestion du port par le Conseil Départemental et sa SPL sera abordée plus en détail

## **2) Rapports financiers**

### **Bilan financier 2018**

Le trésorier présente son bilan financier de l'exercice 2018 (diapo n°3).

Remarques :

- Frais de tenue de compte élevés. Voir auprès du Crédit Mutuel, tenue de compte gratuite pour les associations
- La MAIF s'ouvre à la navigation et propose maintenant quelques contrats. Voir pour notre assurance « responsabilité civile et juridique »

### **Prévision de Budget 2019**

Le trésorier présente le budget 2018 (diapo n°4).

Remarques :

- L'association a obtenu le droit d'installer une vitrine d'informations à l'extérieur de la capitainerie, vitrine à notre charge d'où le poste budgétaire important de 300 €. Elle comportera des infos AUPPSV et CLUPPP

### **Vote du quitus bilan 2018 et approbation budget 2019**

Quitus au trésorier pour son bilan financier 2018 :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Quitus est donné à l'unanimité.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**







#### 4-2 Société Publique Locale (SPL)

Constitution du Conseil d'Administration (diapo n°8)

#### 4-3 Conseil Portuaire du 25 Avril 2018 (compte rendu sur site)

- Bilan global 2017 (diapo n°9)
  - Solde excédentaire de 12 136 € après impôts
  - Budget prévisionnel 2018 excédentaire à 11 935 €
- Présentation du rapport d'activité 2017 par la SPL (diapos n°10-11)
- Présentation du compte de résultat 2017 par la SPL (diapos n°12-13)
  - Masse salariale plus élevée par l'indemnité de départ à la retraite de Mme NOEL
  - Les dépenses présentées sont hors carburant alors que les recettes intègrent les bénéfices obtenus par la vente du carburant
- Etude comparative des comptes de résultats St Vaast et Portbail (diapos n° 14-15)
  - Solde St Vaast 2017 : 12 880 €
  - Solde Portbail 2017 : - 50 562 €
  - Solde comptes annuels SPL 2017 : - 29 223, le solde positif de St Vaast compense encore le solde négatif de Portbail
  - Depuis 2015 le solde positif de St Vaast compense systématiquement le solde négatif de Portbail
- Remarques
  - Le déficit de Portbail est le résultat d'un fort coût d'entretien du port et une obligation de faire des provisions pour les prochains dragages. Le Département a subventionné le dragage de 2017 à la hauteur de 460 000 €. Les dépenses sont supérieures aux recettes et nécessiteraient des redevances hors de prix, ce que le Département n'a pas voulu appliquer pour des raisons politiques
  - Nous avons réussi à obtenir les comptes de la SPL auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Coutances. Ce sont des comptes consolidés sans aucune distinction de port
  - Relations très tendues avec le président du CP qui n'a pas accepté notre intervention dans la presse de Novembre 2017

#### 4-4 Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP) (diapo n° 16 et compte rendu sur site)

- Présentation des comptes résultats SPL de 2017
- Présentation du dévasement
- Gènes pendant les festivités
- Réouverture Marina

#### 4-5 Compte rendu réunions AUPPSV/SPL (diapo n° 17 et comptes rendus sur site)

- L'objectif des ces réunions était d'obtenir l'amélioration de la gestion en illustrant les bonnes pratiques d'autres ports
- Il a été remis à O. LEMAIGNEN le rapport annuel de Port du Moulin Blanc à Brest en guise d'exemple à suivre pour établir celui de la SPL
- Une enquête de satisfaction a été réalisée par la SPL pendant les mois d'été mais cela n'a concerné que les visiteurs

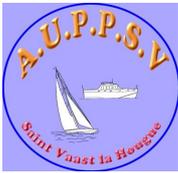
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





- Pour les listes d'attente, 6 nouveaux emplacements ont été créés pour des unités supérieures à 14m. Au 23 Novembre il y avait 110 demandes dont 67 en moins de 6m (17 de 2016 ne sont toujours pas satisfaites)
- Se pose toujours le problème de la pompe à eaux usées qui ne fonctionne pas. O. LEMAIGNEN ayant annoncé une révision complète de l'installation
- Se pose toujours le problème de l'entretien des bornes électrique/eau depuis plus de 6 mois. Réponses aux plaisanciers, « on va réparer »
- Se pose toujours le problème de nettoyage des pontons, tout particulièrement ceux des visiteurs. Réponses aux plaisanciers, « on va nettoyer »

#### 4-6 Conseil Portuaire du 23 Novembre 2018

- Composition du Conseil portuaire
  - Président : Vice président du Conseil Départemental et PDG de la SPL (élu CD -1 voix)
  - Représentant CA SPL : 1 membre présent (élu CD – 1 voix)
  - Représentant Mairie : 1 membre présent (élu municipal – 1 voix)
  - Représentant dirigeant SPL : 1 membre (salarié CD – 1 voix)
  - Représentant agence portuaire CD : 1 membre (salarié CD – 1 voix)
  - Représentants activité pêche : 3 membres (3 voix)
  - Représentant association : 1 membre (1 voix)
  - Représentants activité plaisance : 4 membres (4 voix)
  - Représentant commerce : non présent
  - En 2019 un représentant, gestionnaire de Tatihou intégrera le Conseil Portuaire
- Ordre du jour (diapo n° 18)
- Présentation du rapport d'activité partiel 2018 (diapos n° 19-20)
  - On peut remarquer une forte augmentation des passages de Tatihou
  - Il est rappelé que l'utilisation des cales et des parkings à remorques est gratuite pour les plaisanciers résidents et qu'il en sera de même pour les 3 autres ports
- Présentation du résultat analytique partiel 2018 (diapo n° 21) mais sans document transmis aux membres du Conseil Portuaire
  - L. POIROT a fait remarquer que les documents détaillés n'avaient pas été fournis aux membres du Conseil Portuaire comme l'exige le Codes des Transports entraînant ainsi un vice de forme. Cette situation ne permettant pas d'effectuer une analyse des comptes en cours, la seule projection n'étant pas suffisante
  - Hors réunion M. MORIN nous annonce avoir donné les directives à O. LEMAIGNEN pour nous transmettre ces documents
- Présentation de la prévision budget 2019 (diapo n° 22), seul un document de synthèse a été transmis aux membres du Conseil Portuaire
  - Idem pour la présentation du budget 2019 où la SPL fait apparaître un excédent de 132 000 € sans qu'on puisse en connaître les raisons
  - Avis donné par le Conseil Portuaire : 3 contre, 1 abstention, 9 pour
- Présentation tarifs 2019 (diapo n° 23-24-25)
  - Augmentation annoncée à 1.98% correspondant à l'indice INSEE

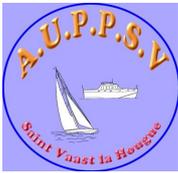
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





- Nous apprenons en séance que c'est la convention de délégation de service public de 2013 qui s'appliquait encore pour 2018, la nouvelle n'étant appliquée que pour Barfleur
- Présentation d'une nouvelle tarification du complément électrique donnant la possibilité d'installer un décompte, sans temporisation, à la charge du plaisancier avec un tarif de 0.20€ du Kwh. Tarif paraissant trop élevé
- On fait remarquer l'incohérence entre l'augmentation des tarifs et un solde excédentaire de 132 000 €
- Avis donné par le Conseil Portuaire : 4 contre, 9 pour

## **5) Informations**

### **5-1 Dragage (diapo n° 26)**

- L'installation des équipements est opérationnelle depuis début Novembre
- Préparation des bassins de décantation derrière le bosquet de la Bijude
- Mise en place des tuyaux d'évacuation entre la Bijude et le pont de Saire, le long de la route, avec enfouissement au niveau des entrées de chaque habitation et entrée de champ
- Mise en place des tuyaux d'évacuation entre le port et la Bijude avec passage sur la digue
- Reste la mise en place de tuyaux le long du quai Vauban jusqu'à la hauteur du Nelson. En Conseil Portuaire les pêcheurs ont fait part de leur désaccord
- Arrivé de la suceuse mi-janvier
- Travaux prévus jusqu'à mi Mai ce qui peut entraîner des difficultés d'organisation du Défi des Ports de Pêche
- Plan général dans le hall de la capitainerie, documents et photos sur le site

### **5-2 Comptoir culturel (diapo 26)**

- Manque de transparence sur ce dossier. Il nous est signalé que le Conseil Municipal n'a pas été consulté alors que 25% sera pris en charge par la mairie sur un montant global de 3.4 M€
- Emplacement choisi devant la zone technique avec modification de l'accès au port et construction d'un bâtiment de 1 étage
- Décisions prises par le Département avec nomination de 3 architectes

### **5-3 Fête de la mer 2020**

- Organisation de la Fête de la mer le 26 Juillet 2020
- Comité d'organisation sous la présidence de Gilbert DOUCET
- Pour les plaisanciers souhaitant y participer un formulaire d'inscription leur sera proposé

## **6) Questions Diverses**

- installation d'un bac à mégot à proximité de la porte d'embarquement de Tatihou
- désagréments apportés par l'utilisation, par les touristes de Tatihou, des sanitaires de la capitainerie en termes de propreté et de lieu d'intimité des douches
- dangerosité du quai Vauban pour les piétons, marquages au sol insatisfaisants
- la Manche est rétrograde avec des douches payantes
- manque de porte savon dans les sanitaires de la Marina

A l'issue de ces questions diverses, le Président clôture cette assemblée générale et invite les participants au pot de l'amitié.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

